



COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°19 DU SAMEDI 11/01/2025

Réunion du 6 janvier 2025

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
- Désignateurs arbitres : Jean Claude LIGOUT - 06-71-47-93-39
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 17 32 72 73
- Valideur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72

RAPPEL ADMINISTRATIF

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider son rapport de discipline, via votre « Portail des Officiels ». Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (**sous 48h max. à partir de la fin du match**).

Sur le « Portail des Officiels », il faut **enregistrer** votre rapport et ensuite le **valider**, pour pouvoir le transmettre ou nous l'adresser par mail, si problème PDO.

DISPARITION DES DESIGNATIONS

Souci de cache sur l'application « OFFICIELS ».

Pour les personnes qui n'ont plus leurs désignations sur l'application, pouvez-vous :

- Si c'est un iPhone, supprimer et réinstaller l'application
- Si c'est un Android, vider le cache de l'application dans les paramètres du téléphone. Si ça ne marche pas, il faut réinstaller l'application.

AVIS AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

De plus en plus de dirigeants, éducateurs, entraîneurs interviennent auprès des arbitres pour demander à enlever des cartons. Ces comportements inadmissibles ne peuvent être tolérés.

Des comportements inadaptés sont constatés depuis quelques dimanches, de la part d'éducateurs et dirigeants, vis-à-vis de jeunes arbitres qui découvrent la fonction.

Il serait judicieux que plus de retenue soit présente de la part des encadrants qui devraient donner l'exemple

La Commission des Arbitres souhaite rappeler aux clubs que ces attitudes sont strictement interdites et demande aux arbitres de signaler tout débordement à la règle

INFO IMPORTANTE AUX ARBITRES

En cette période hivernale, afin d'éviter de vous déplacer pour rien, il est nécessaire de faire la démarche auprès des clubs pour la bonne tenue des rencontres, afin de savoir si celles-ci sont maintenues ou l'inversion de celles-ci.

RAPPEL UTILISATION DU CARTON BLANC

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc, lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Merci de relire les consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

AGENDA STAGE MI-SAISON

- STAGE DE MI-SAISON D1, D2, AA + PROMO :

Vendredi 7 février à partir de **18h** jusqu'au **samedi 8 février 2025, 17h30** au **Lycée Agricole de Roanne - Chervé**
Les arbitres doivent arrivés au plus tard à 19h. Diner offert sur place.

- ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES - MODULE 8 :

DIMANCHE 18 MAI 2025, de 9h à 17h (lieu à confirmer)

NOTES AUX ARBITRES

LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 4 SEMAINES A L'AVANCE

- **RAPPEL** : sur le portail des officiels, il faut **enregistrer** votre rapport et ensuite le **valider** pour pouvoir le transmettre, ou nous l'adresser par mail, si problème PDO. Merci.
Les rapports doivent être adressés sous 48 heures maxi.

- En cas de 2 cartons jaunes dans un match = carton rouge = **RAPPORT DANS LES 48 HEURES MAXI VIA PORTAIL DES OFFICIELS**

- Pour TOUS les matchs de coupe, en cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, on départagera les deux équipes par l'épreuve des tirs au but.

AUCUNE PROLONGATION

Dans toutes les coupes, le règlement des frais incombe en totalité au CLUB QUI RECOIT

TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNE

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

- **Pensez IMPERATIVEMENT à prendre en photo la composition des équipes**, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.